

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Annonces..... 01-40-58-77-56

Accueil commercial 01-40-15-70-10

Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 2841

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VILLEFRANCHE-TARARE

Ventes et cessions

433 521 796 RCS Villefranche-Tarare.

DEMCO.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 257000.00 EUR.

Adresse : Bagatelle, 69550 Amplepuis.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : La société ENNOVY, SAS au capital de 40.000 euros, Siège social : Bagatelle 69550 AMPLEPUIS 339 709 610 RCS VILLEFRANCHE-TARARE La société DEMCO, SAS au capital de 257.000 € Siège social : Bagatelle 69550 AMPLEPUIS, 433 521 796 RCS VILLEFRANCHE-TARARE Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24 mai 2018, la société ENNOVY et la société DEMCO ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société DEMCO par la société ENNOVY à laquelle la société DEMCO ferait apport de la totalité de son actif, évalué à 1 398 852 €, à charge de la totalité de son passif, évalué à 82 085 €, soit un apport net d'un montant de 1 316 767 €. En vue de rémunérer l'apport effectué par la société DEMCO, la société ENNOVY procèdera à une augmentation de capital de 40 600 € par l'émission de 2 030 actions nouvelles de 20 euros de nominal chacune. Cette augmentation de capital sera assortie d'une prime de fusion de 1 276 167 €. Les actions nouvelles seront attribuées à l'associée de la Société DEMCO à raison de 2 030 actions de la société ENNOVY pour 70 330 actions de la société DEMCO. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société DEMCO depuis le 1er décembre 2017 jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion, seront prises en charge par la société ENNOVY. La fusion est soumise à la condition suspensive de l'approbation du projet de fusion par l'associée unique de la société ENNOVY et l'associée unique de la société DEMCO. Un exemplaire du projet de fusion est déposé au Greffe du Tribunal de commerce de VILLEFRANCHE-TARARE pour chacune des deux sociétés le 10 juillet 2018. Pour avis..